

Épreuve de culture et sciences musicales dans la série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

Culture et sciences musicales

Sujet 0 n° 2

Le texte en bleu et/ou encadré reproduit la note de service réglementaire

Épreuve écrite

Durée : 4 heures

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer les compétences du candidat relatives à la culture musicale et artistique et à certaines composantes des techniques de la musique du programme défini dans l'arrêté du 31 juillet 2019 publié au BOEN du 29 août 2019.

Nature de l'épreuve

L'épreuve est organisée en quatre parties successives. Les durées indicatives pour chacune d'entre elles peuvent être augmentées ou diminuées de 15 minutes, le sujet précisant alors les durées modulées.

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points, répartis en 3 points pour la première partie, 6 points pour la deuxième partie, 4 points pour la troisième partie et 7 points pour la quatrième partie.

Première partie (d'une durée indicative de 30 minutes) : relevé musical.

Un extrait du répertoire enregistré, de huit à seize mesures environ, est présenté par le sujet de façon incomplète. Le candidat en prend connaissance durant 3 minutes (lecture, repérage des parties à compléter), puis cet extrait est diffusé à cinq reprises à 45 secondes d'intervalle. Le candidat doit compléter le texte (notes, rythmes, phrasés, indication des mesures, nuances, accords).

Durée de cette partie d'épreuve : environ 20 minutes.

Sujet : En prenant appui sur l'audition de l'extrait enregistré, vous complétez les parties manquantes dans la partition jointe au sujet.

- Extrait du 2^e mouvement, *Romanza*, de la *Sonate pour clarinette et piano* (1962) de Francis Poulenc.
Durée de l'extrait : 1 minute.

Remarque : la partie de clarinette est notée en ut.

Plan de diffusion

- Première écoute.
 - Silence 45 secondes.
- Deuxième écoute.
 - Silence 45 secondes.
- Troisième écoute.
 - Silence 45 secondes.
- Quatrième écoute.
 - Silence 45 secondes.
- Cinquième écoute.

Au terme de cette cinquième écoute, il vous reste environ 10 minutes pour compléter votre relevé musical.

(très calme) ♩ = 54

Piano

pp très doux et mélancolique *p*

pp *p* notes, rythmes et phrasé

Effleurer (beaucoup de pédale)

notes et indication de nuance

Pno.

mf

Pno.

f

Musical score for piano (Pno.) covering measures 10 and 11. The score is written for a grand staff with a treble clef on the upper staff and a bass clef on the lower staff. Measure 10 features a melodic line in the treble clef with a slur and a dynamic marking of *f*. The bass clef part consists of chords with slurs. Measure 11 continues the melodic line in the treble clef with a slur and a dynamic marking of *f*, while the bass clef part has chords with slurs.

12 notes, rythmes, phrasé et indication de nuance

Musical score for piano (Pno.) covering measures 12, 13, 14, and 15. The score is written for a grand staff. Measure 12 has a treble clef staff with a slur and a dynamic marking of *f*, and a bass clef staff with chords and a slur. Measure 13 has a treble clef staff with a slur and a dynamic marking of *f*, and a bass clef staff with chords and a slur. Measure 14 has a treble clef staff with a slur and a dynamic marking of *f*, and a bass clef staff with chords and a slur. Measure 15 has a treble clef staff with a slur and a dynamic marking of *pp*, and a bass clef staff with chords and a slur.

notes, rythmes, indications d'accentuation et de phrasé

16

Musical score for piano (Pno.) covering measures 16, 17, and 18. The score is written for a grand staff. Measure 16 has a treble clef staff with a slur and a dynamic marking of *f*, and a bass clef staff with chords and a slur. Measure 17 has a treble clef staff with a slur and a dynamic marking of *f*, and a bass clef staff with chords and a slur. Measure 18 has a treble clef staff with a slur and a dynamic marking of *f*, and a bass clef staff with chords and a slur.

Deuxième partie (d'une durée indicative de 1 heure) : commentaire comparé de deux extraits d'œuvres enregistrées diffusés successivement à plusieurs reprises.

Le sujet précise la problématique devant orienter le commentaire, celle-ci étant issue d'une des trois perspectives obligatoirement mobilisées en classe de terminale (mondialisation, diversité et identités culturelles ; hybridation des langages de la musique ; relativité des goûts, des modes et des valeurs). Les œuvres sont identifiées et ne sont pas accompagnées de leurs partitions.

Durée de cette partie d'épreuve : 1 heure et 10 minutes.

Sujet : Vous procéderez à un commentaire comparant ces deux œuvres musicales. Sans vous y limiter, vous porterez une attention particulière aux éléments relatifs à la forme, au timbre et à l'écriture et en quoi ils témoignent d'une hybridation des langages de la musique.

Extraits proposés :

- Débarcadère, extrait de La Traversée de Paris, musique composée par l'Américain Michael Nyman en 1989, pour l'exposition éponyme à la Grande Arche de la Défense (bicentenaire de la Révolution française).
Durée : 3'40".
- Eleanor Rigby, de Paul Mc Cartney et John Lennon, extrait de l'album Yellow Submarine (1966).
Durée : 2'07".

Plan de diffusion

- Première écoute des deux extraits enchaînés.
 - Silence 4 minutes.
- Deuxième écoute des deux extraits enchaînés.
 - Silence 6 minutes.
- Première écoute exclusive de Débarcadère.
 - Silence 4 minutes.
- Première écoute exclusive d'Eleanor_Rigby.
 - Silence 4 minutes.
- Deuxième écoute exclusive de Débarcadère.
 - Silence 4 minutes.
- Deuxième écoute exclusive d'Eleanor_Rigby.
 - Silence 4 minutes.
- Troisième et dernière écoute des deux extraits enchaînés.

Au terme de la dernière écoute, il vous reste environ 20 minutes pour terminer votre commentaire.

Troisième partie (d'une durée indicative de 1 heure) : analyse musicale d'un extrait de partition diffusé à plusieurs reprises.

En réponse à un ensemble de questions présenté par le sujet, le candidat réalise une analyse approfondie d'un extrait de partition dont une interprétation est diffusée à deux reprises : une première fois 5 minutes après le début de cette partie d'épreuve et une seconde fois 20 minutes après la fin de l'écoute précédente.

Durée de la partie d'épreuve : 1 heure.

- *Requiem*, extrait final du motet *De Profundis*, de Jean-Joseph CASSANEA de MONDONVILLE (1711-1772).
Durée : 4'38''.

Sujet :

1. En vous fondant sur les écritures harmoniques utilisées et les tempi, vous distinguerez les grandes sections de cet extrait. Vous préciserez la nature particulière de leurs punctuations terminales (tonalités et natures des cadences).
2. Vous relèverez ce qui distingue ces grandes parties dans leurs écritures mélodiques et rythmiques pour souligner le sens du texte.
3. Vous procéderez à une analyse des parties vocales en distinguant leurs présences et fonctions pour créer des dynamiques, des oppositions ou des contrastes dans le déroulé sonore.

Requiem Extrait du <i>De Profundis</i> (Psaume 129)	
Requiem aeternam dona eis Domine ! Et lux perpetua luceat eis.	<i>Donne-leur, Seigneur, le repos éternel ! Et que sur eux luise à jamais la lumière.</i>

Plan de diffusion

- 5 minutes après le début de cette partie d'épreuve : première écoute de la pièce.
- 30 minutes après le début de cette partie d'épreuve : seconde et dernière écoute de la pièce.
- Temps restant : environ 25 minutes.

Quatrième partie (d'une durée indicative de 1 heure 30) : histoire de la musique et des arts.

Cette partie d'épreuve porte, sans limitation d'époque ou de pays, sur les grandes lignes de l'histoire des faits et des idées concernant la musique. Le sujet présente un bref texte que le candidat est amené à commenter et discuter en réponse aux questions qui lui sont posées.

Durée de cette partie d'épreuve : 1 heure et 30 minutes.

« Et les musiques dites classiques furent composées, puis entendues, par des oreilles plongées dans un silence quotidien, large et compact, troué rarement par les cris des canards et le crissement des roues ferrées des carrosses. Les musiques contemporaines, au contraire, se composent et s'entendent par des populations équipées de tympanons ignorants d'un silence tel et méticuleusement brisés par des bruits orduriers dont la multiplicité ne laisse nulle place et aucun temps à quelque atome de mutité¹. Qui peut entendre le prochain et la voix de sa conscience ?

Intensive et extensive, personnelle et collective, intérieure et publique, cette mondialisation tient au fait que cette *musaque*² suit de près la croissance foudroyante de l'information, de même statut qu'elle. [...]

Quand donc l'information se mit à envahir le Monde et les humains, la *musaque*, sa jumelle dans l'universel, l'accompagna. Et peut-être même la précéda-t-elle. Le vieux proverbe militaire dit vrai : nul ne va jamais plus vite que la Musique. Et Woodstock³ précéda Facebook »

Michel SERRE, in *Musique*, éditions Le Pommier, Paris, 2011.

Sujet : Vous commenterez et discuterez l'analyse portée par le philosophe français Michel SERRES (1930-2019) sur l'évolution de la place et du statut de la musique dans une société largement mondialisée. En vous appuyant en tant que de besoin sur votre expérience personnelle, vous montrerez ce qui contribue à la portée artistique d'une composition et à son interprétation pour un auditeur d'aujourd'hui dont le quotidien bruisse de signaux et d'informations sonores. Vous citerez également des musiciens et des courants esthétiques qui, à travers leurs œuvres, ont tenté de donner du sens à un univers sonore polymorphe.

¹ Mutité : Incapacité de parler due à une altération des organes phonateurs ou des centres cérébraux du langage (dans l'usage courant, on dit aussi mutisme), définition du Dictionnaire de l'Académie française.

² MUSAQUE : (« musak », en anglais), c'est le nom donné à la musique de fond (souvent perçue comme aseptisée) que l'on entend partout : dans les salles d'attente, dans les grands magasins, dans certains ascenseurs, lorsqu'on est en attente au téléphone, etc.

³ Woodstock : célèbre festival de musique qui s'est déroulé dans l'État de New York, en août 1969. Ce rassemblement emblématique de la culture hippie des années 1960 vit se produire une trentaine de groupes et solistes de musiques folk, rock, soul et blues dont Jimi Hendrix, Joan Baez, Joe Cocker, Carlos Santana, Crosby, Stills, Nash and Young.